

FORMULAIRE DE SOUMISSION DES LETTRES D'INTENTION

A déposer au plus tard le 30 juillet à minuit sur : <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

TETRAE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avertissements :

- *Ce formulaire de soumission des lettres d'intention peut être utilisé indifféremment par des chercheurs ou des acteurs du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut acceptation de sa diffusion en ligne sur le site <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>
Cette édition en ligne a pour objectif de faciliter les échanges et les rapprochements pendant et après les forums chercheurs-acteurs. L'ensemble des lettres d'intention déposées a valeur de ressource pour la co-construction des futurs projets TETRAE.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut engagement à participer à l'un des forums chercheurs-acteurs TETRAE Auvergne-Rhône-Alpes (1^{er} et 3 septembre 2021).*

1. Titre de la lettre d'intention (titre explicite / acronyme non autorisé)

La Métropole de Lyon, territoire d'expérimentation pour concevoir des systèmes agricoles et alimentaires plus résilients

2. Thématique-s prioritaire-s régionale-s TETRAE à laquelle/auxquelles se rattache principalement cette lettre d'intention (une seule ou plusieurs)

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

X	Thématiques
	Thématique 1. Adaptation au changement climatique des filières de production et de transformation
X	Thématique 2. Eau et agriculture
	Thématique 3. Développement de pratiques agroécologiques et économes en intrants dans les territoires et les filières de la région
X	Thématique 4. Valorisation locale des productions régionales au travers de systèmes alimentaires territoriaux, en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire, d'approvisionnements alimentaires de proximité et de qualité plus résilients
	Thématique 5. Interactions entre qualité des aliments, nutrition et santé

3. Lettre d'intention déposée par :

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

	Un laboratoire de recherche de la région
X	Un acteur du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile dont l'activité se situe en région
	Un collectif chercheurs/acteurs déjà constitué

4. Résumé (10 lignes maximum, police Calibri 11)

La Métropole de Lyon porte le Projet Alimentaire du Territoire Lyonnais avec un double objectif de développer la résilience alimentaire de la Métropole et d'œuvrer pour plus de justice alimentaire. A ce titre, elle a validé une stratégie agricole menée en partenariat avec la profession agricole et en particulier la Chambre d'agriculture. Dans ce cadre, les questions de structuration de filières locales en lien ou non avec la restauration collective restent prégnantes à l'issue des projets SYAM et FRUGAL du PSDR 4. De plus, il apparaît de plus en plus nécessaire de se préoccuper des questions liant eau et agriculture, notamment pour aboutir à un diagnostic partagé et une objectivation de la situation, et un partage des valeurs. La Métropole de Lyon pourrait ainsi être le territoire d'expérimentation sur ces deux grandes thématiques.

5. Identité du porteur de la lettre d'intention

Nom	Mühlberger
Prénom	Sarah
Organisme	Métropole de Lyon
Fonction	Cheffe de projet alimentaire territorial
Mail	smuhlberger@grandlyon.com
Adresse postale	20 rue du Lac, 69 007 Lyon

6. Objet de la lettre d'intention : besoin ou problème identifié, objectifs poursuivis, problématique centrale et questions formulées en lien avec les thématiques régionales prioritaires. (30 lignes maximum, police Calibri 11).

Thématique 2. Eau et agriculture

Concernant l'approvisionnement en eau, la Métropole dispose d'une source principale, les champs captants de Crépieux Charmy alimentée par la nappe du Rhône et la nappe de l'Est Lyonnais ainsi que de sources secondaires alimentées par la nappe de l'Est Lyonnais et la nappe de la Saône. . Ces ressources connaissent des périodes de restriction d'usage dont la fréquence augmente et font l'objet de problématiques de pollution agricole. En particulier, la nappe de l'Est Lyonnais est sous tension du fait d'usage important tant pour l'eau potable, que pour l'agriculture ou l'industrie. Un PGRI a été validée en 2017. En parallèle, les nouvelles normes sanitaires sur les pesticides pourraient complexifier la distribution en eau potable. L'enjeu de croisement des politiques agricoles avec les enjeux de préservation et protection de la ressource est majeur pour la Métropole de Lyon.

Concernant l'approvisionnement en eau pour l'agriculture, un système d'irrigation agricole collectif, géré par le SMHAR – syndicat mixte d'hydraulique du Rhône, a été développé à partir de la ressource de la nappe souterraine mais aussi du Rhône. Sur la partie ouest du territoire l'approvisionnement en eau est assuré soit par le réseau collectif du SMHAR, soit par des retenues collinaires individuelles ou collectives.

De nombreux débats, notamment lorsque des arrêtés sécheresse sont pris par le Préfet, ont lieu entre les différents acteurs et les agriculteurs.

Aussi, il paraît important de pouvoir d'une part développer une culture commune, des valeurs communes, et d'autre part, d'objectiver et partager un diagnostic dans une approche scientifique du territoire (afin d'aller au-delà des travaux conduits jusqu'à ce jour). Cette approche de fait devra avoir une approche et une analyse portant sur le bassin visé mais au-delà afin de bien permettre une contextualisation et compréhension des différents éléments à prendre en compte. De plus, des interrogations émergent autour de la notion d'économie d'eau en direction de la profession agricole, d'utilisation de variétés plus adaptées

Thématique 4. Valorisation locale des productions régionales au travers de systèmes alimentaires territoriaux, en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire, d'approvisionnements alimentaires de proximité et de qualité plus résilients

Le diagnostic du métabolisme alimentaire de la région lyonnaise a montré la faible autonomie alimentaire du territoire puisqu'à l'heure actuelle, les produits agricoles issus du territoire ne représentent que 4,6% de la valeur des produits agricoles entrant dans la composition de l'assiette alimentaire des habitants. A contrario, une majorité (95,2%) des produits agricoles bruts et des produits alimentaires transformés sont exportés hors du territoire, alors même que les industries agroalimentaires locales importent la majorité des produits qu'elles valorisent. De plus, la majeure partie des produits agricoles (87 %) et des produits transformés (67 %) distribués par le commerce local, provient de l'extérieur du territoire. Néanmoins, le territoire dispose de réels atouts pour renforcer l'ancrage de son alimentation puisque en théorie, la production agricole de la région lyonnaise (50km) permettrait de couvrir 93% de la consommation alimentaire des habitants. La filière alimentaire a par ailleurs été ciblée comme une des filières du territoire ayant la plus forte empreinte matérielle.

La structuration et territorialisation de filières alimentaires durables ancrées localement constitue donc un enjeu majeur pour la résilience du système alimentaire. Cela implique que les produits agricoles locaux soient transformés et distribués localement, ce qui suppose d'assurer le rapprochement et les relations entre leurs différents maillons : producteurs, transformateurs, logisticiens, distributeurs, restaurateurs. La question du maintien de la valeur ajoutée sur le territoire et de sa juste répartition entre les acteurs de la chaîne alimentaire et la limitation de l'impact sur les ressources apparaissent en outre primordiaux. L'objectif du PATLy vise à favoriser l'ancrage et la coopération des acteurs de la chaîne alimentaire à travers le développement d'outils structurants, tout en tendant vers une logistique bas carbone (ZFE) et en luttant contre le gaspillage.

7. Résultats attendus et publics concernés par ces résultats (15 lignes maximum, police Calibri 11)

Structuration de filières de proximité :

- Augmenter la part de produits bio/locaux dans la restauration scolaire (24 000 repas quotidiens dans les collèges)
- Faciliter l'accès des Grand.e.s Lyonnais.e.s aux produits locaux (1,4 millions de « mangeurs »)
- Participer au maintien et au développement de l'économie agricole et agro-alimentaire locale (environ 300 agriculteurs sur la Métropole et plus de 10 000 dans un rayon de 50 km)

Agriculture et eau :

- Poser une base et approche scientifique
- Partager le diagnostic objectif,
- Définir et partager des valeurs communes
- Préserver la ressource en eau en précisant les axes prioritaires à porter
- Pérenniser l'activité agricole par une bonne gestion et partage de l'usage de l'eau

8. Démarches et méthodes envisagées, incluant les modalités de collaboration entre chercheurs et acteurs (20 lignes maximum, police Calibri 11)

La Métropole n'a pas à ce stade construit de partenariat plus précis et est ouverte sur les démarches et méthodes qui pourront être proposées par les chercheurs locaux.

Forte de sa participation au PSDR 4 sur le métabolisme des Métropoles et les nouveaux de mode de gouvernance alimentaire (FRUGAL) ainsi que sur les "systèmes alimentaires du milieu" (SYAM), la collectivité souhaite renouveler ce type de collaboration sur des programmes de recherche tournés vers l'action.

La Métropole souhaite avant tout qu'une large part soit laissée à la valorisation opérationnelle des travaux afin que les acteurs institutionnels et professionnels puissent se saisir de manière concrète des résultats pour développer leurs projets.

9. Le cas échéant, quels sont les autres partenaires associés à cette lettre d'intention (c'est-à-dire contactés et prêts à travailler à la co-construction d'un projet) ?

Nota Bene : à ce stade, il n'est pas obligatoire d'avoir un partenariat établi.

Partenaires scientifiques (autres laboratoires INRAE, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur)	Partenaires du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile
	Terres en Ville

10. Quels partenariats sont souhaités/envisagés et avec quelles attentes de collaborations ?

Avec d'autres équipes de recherche (établissements, laboratoires, disciplines scientifiques) :

ISARA
Chaire TRALIM (Lyon 2 / Institut Paul Bocuse)
GRAIE / ZABR

Avec d'autres réseaux d'acteurs :

Territoires voisins dans un périmètre de 50 km (communauté mobilisée dans le cadre de la « conférence des territoires » du PATLy

Agence d'urbanisme de Lyon

Chambre d'agriculture, ARDAB, Cluster bio, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, DDT...

11. Territoires envisagés pour conduire des analyses, des expérimentations, des démarches participatives

Métropole de Lyon (59 communes) et territoires voisins dans un rayon de 50 km (EPCI et Départements voisins).

12. Filières de production concernées

Toutes (ayant une dimension « filière de proximité »)
Céréales, Arboriculture et Maraîchage pour la question eau et agriculture